



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.22/1
7 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques
pour créer un environnement permettant de maximiser
les effets positifs pour le développement, la croissance
économique et l'investissement dans les pays
en développement et les pays en transition

Genève, 24 et 25 septembre 2007

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ*

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Meilleures pratiques pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement.
4. Adoption d'un texte reprenant les résultats de la Réunion.

* Le présent document a été soumis à la date susmentionnée en raison de retards survenus dans la procédure.

II. ANNOTATIONS

Point 1. Élection du bureau

1. Il est recommandé à la Réunion d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section 1 plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.22/1

Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3. Meilleures pratiques pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement

3. À sa quarante et unième réunion directive, le Conseil du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance économique et l'investissement dans les pays en développement et les pays en transition, qui ferait rapport à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes.
4. Pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement, il faut agir sur de multiples fronts et adopter une multitude de politiques nationales et internationales. Une analyse comparative de la pratique des pays dans le cadre de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes exige de mettre l'accent sur les politiques visant à attirer l'investissement étranger direct (IED) et à en tirer profit.
5. La Réunion portera plus particulièrement sur les politiques visant à maximiser les effets positifs de l'IED sur le développement. Il est proposé d'examiner dans un premier temps les meilleures pratiques suivies pour atteindre cinq objectifs stratégiques en matière d'IED tels qu'ils ressortent des examens de la politique d'investissement et d'autres travaux de la CNUCED, à savoir: a) élaborer une politique systématique de compétitivité pour l'IED; b) accroître l'efficacité pour ceux qui sont à la recherche d'IED; c) attirer l'IED vers les petits marchés; d) améliorer le cadre d'investissement pour l'IED; et e) résoudre les difficultés particulières que rencontrent les pays qui sortent de conflits pour attirer l'IED.
6. Les experts devront non seulement revenir sur les principaux points clefs qui ont été recensés mais aussi approfondir l'analyse des meilleures pratiques et présenter leurs propres monographies nationales pour procéder à des comparaisons et à des échanges lors de la Réunion. Ils sont également invités à mettre en lumière d'autres domaines d'intérêt et pistes d'étude.
7. Pour contribuer aux discussions, le secrétariat de la CNUCED établira une note thématique sur la comparaison des meilleures pratiques pour créer un environnement permettant de maximiser les effets positifs pour le développement, la croissance et l'investissement. Cette note

traitera de cinq domaines thématiques et présentera des exemples succincts des meilleures politiques (objectifs poursuivis, méthodes utilisées et résultats obtenus) pour chaque domaine, avec des exemples d'expériences réussies aux niveaux national, sous-national et régional. Le document sera fondé sur les travaux empiriques et les analyses politiques de la CNUCED, y compris les examens de la politique d'investissement et les rapports sur l'investissement dans le monde, ainsi que sur les activités plus générales de la CNUCED relatives au commerce et au développement.

8. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications concernant l'expérience de leur pays dans l'un ou plusieurs des domaines susmentionnés. Ces communications serviront à établir des comparaisons et à partager les meilleures pratiques lors de la Réunion. Elles seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.22/2

Meilleures pratiques pour créer un environnement propice au développement, à la croissance et à l'investissement. Note du secrétariat de la CNUCED.

Point 4. Adoption d'un texte reprenant les résultats de la Réunion

9. Les experts adopteront un texte reprenant les résultats de leur discussion, qui sera présenté à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa prochaine session. Le texte peut prendre la forme d'un résumé du Président.
